



21 août 2018

(18-5283)

Page: 1/3

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

FINLANDE: LOI N° 1971/221 SUR LES DESSINS ET MODÈLES ENREGISTRÉS

Membre présentant la notification	FINLANDE
--	-----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi n° 1971/221 sur les dessins et modèles enregistrés
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique	https://members.wto.org/cnattachments/2018/IP/FIN/18_4480_00_e.pdf (anglais) https://members.wto.org/cnattachments/2018/IP/FIN/18_4480_00_x1.pdf (finnois) https://members.wto.org/cnattachments/2018/IP/FIN/18_4480_00_x2.pdf (suédois)
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/FIN/D/5 " https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/FE_Search/FE_S_S006.aspx?MetaCollection=WTO&SymbolList=%22IP%2fN%2f1%2fFIN%2fD%2f5%22+OR+%22IP%2fN%2f1%2fFIN%2fD%2f5%2f*%22&Serial=&IssuingDateFrom=&IssuingDateTo=&CATTITLE=&ConcernedCountryList=&OtherCountryList=&SubjectList=&TypeList=&FullTextHash=371857150&ProductList=&BodyList=&OrganizationList=&ArticleList=&Contents=&CollectionList=&RestrictionTypeName=&PostingDateFrom=&PostingDateTo=&DerestrictionDateFrom=&DerestrictionDateTo=&ReferenceList=&Language=FRENCH&SearchPage=FE_S_S001&ActiveTabIndex=0&languageUIChanged=true# "
Brève description du texte juridique notifié	<p>Loi n° 2016/718 portant modification de l'article 43 c de la Loi sur les dessins et modèles enregistrés, adoptée le 25 août 2016 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.</p> <ul style="list-style-type: none">- Laki mallioikeuslain 43 c §:n muuttamisesta- Lag om ändring av 43 c § i mönsterrättslagen <p>Modification d'ordre technique: la référence à la Loi sur les tribunaux (n° 2016/673) a été modifiée.</p>

Loi n° 2013/109 portant modification de la Loi sur les dessins et modèles enregistrés, adoptée le 31 janvier 2013 et entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2013.

- Laki mallioikeuslain muuttamisesta
- Lag om ändring av mönsterrättslagen

Les dispositions suivantes ont été modifiées:

- article 21.1 concernant les appels contre une décision finale de l'autorité chargée des enregistrements;
- article 22 concernant les appels à déposer auprès du Tribunal de commerce;
- article 33a concernant la définition de dessin ou modèle communautaire;
- alinéas 2 et 4 de l'article 35a relatifs aux injonctions de cessation.

- l'article 43 régit la centralisation des affaires civiles contentieuses et non contentieuses au niveau du Tribunal de commerce tandis que l'article 44 contient des dispositions relatives au devoir d'informer l'Office des brevets et de l'enregistrement des décisions prononcées.

L'alinéa 2 de l'article 31 b ainsi que les articles 39.2, 41.3 et 42 ont été abrogés. De nouveaux articles 43a à 43c concernant, entre autres, le tribunal compétent pour les affaires pénales ont été insérés.

Loi n° 2011/862 portant modification de l'article 37 de la Loi sur les dessins et modèles enregistrés, adoptée le 22 juillet 2011 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

- Laki mallioikeuslain 37 §:n muuttamisesta
- Lag om ändring av 37 § I mönsterrättslagen

Modifications concernant l'adoption d'une nouvelle Loi sur les mesures de contrainte (n° 806/2011).

Loi n° 2010/1058 portant modification de la Loi sur les dessins et modèles enregistrés, adoptée le 3 décembre 2010 et entrée en vigueur le 1^{er} mai 2011.

- Laki mallioikeuslain muuttamisesta
- Lag om ändring av mönsterrättslagen

L'article 23 a été abrogé. Des modifications relatives aux demandes d'enregistrement et à la procédure de demande ont été apportées aux articles suivants:

10 (alinéas 2 et 3), 12, 15, 18, 18a (alinéa 1), 19, 20, 21 (alinéa 1), 31a (alinéa 1), 45, 47 (alinéa 1) et 48.

De nouveaux articles 8a à 8c, 22a et 23a à 23c ont été insérés. De plus, un nouveau chapitre 8 a sur l'enregistrement international a été ajouté.

Loi n° 2010/394 portant modification de l'article 44 de la Loi sur les dessins et modèles enregistrés, adoptée le 14 mai 2010 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

- Laki mallioikeuslain 44 §:n muuttamisesta
- Lag om ändring av 44 § i mönsterrättslagen

Ajout d'un nouvel article 44.2 à la Loi sur les dessins et modèles enregistrés concernant l'obligation d'un tribunal de notifier ses jugements au système d'information national de l'administration judiciaire.

Loi n° 2006/685 portant modification de la Loi sur les dessins et modèles enregistrés, adoptée le 21 juillet 2006 et entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006.

- Laki mallioikeuslain muuttamisesta
- Lag om ändring av mönsterrättslagen

Ajout de nouveaux articles relatifs à la violation des droits sur des dessins et modèles industriels, concernant les injonctions et la publication des jugements.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, finnois, suédois
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2017
Autre date	Adoption: 25 août 2016

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	20 décembre 2017
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Ministère de l'économie et de l'emploi